FICHE ACTION 2.5.2
VALORISER LES POTENTIALITÉS AGRICOLES PAR LA COMMUNICATION

RAPPEL DE LA PROBLÉMATIQUE

Le Cap Corse a longtemps été un terroir riche et très exploité : viticulture, oléiculture, maraichage, culture du cédrat et de la châtaigne, élevages ovin, bovin, caprin, et bien d'autres productions, ont longtemps symbolisé tout à la fois dynamisme économique, entretien des paysages et fierté territoriale.
Aujourd'hui en déprise, l'agriculture a fortement régressé et les terres cultivées sont de moins en moins nombreuses, et de moins en moins visibles. Tandis que le territoire a longtemps ressemblé à « un vaste jardin odorat », modelé et structuré par l'agriculture, le Cap Corse a cessé d'être « jardiné » par l'homme. La déprise agricole a progressivement conduit à l'extension du maquis, à la fermeture concomitante de nombreux espaces auparavant mis en valeur, ainsi qu'au déclin de la transhumance, même si le pastoralisme permet encore aujourd'hui le maintien d'une mosaïque de milieux, indispensables à la biodiversité et à la diversité des paysages.
Pourtant, les potentialités existent toujours : une exposition particulièrement bien ensoleillée, des terres arables riches et exploitables lorsqu'elles sont aménagées, la présence d'eau qui peut être très abondante par endroit.
L'enjeu en la matière réside dans le rétablissement à terme d'un équilibre entre nature sauvage et nature cultivée, au travers d'une nouvelle dynamique à trouver en matière d'agriculture et d'élevage.

OBJECTIFS

- Lutter contre le fatalisme de la déprise agricole ;
- Produire localement pour desservir localement ;
- Renforcer l'attractivité touristique du Cap Corse par la découverte des productions et des goûts locaux.

PRINCIPES D'ACTIONS

- Communiquer autour du potentiel agricole
- Communiquer auprès des commerçants et hôteliers
- Communiquer auprès des touristes : création d'un guide rural

SITES OU TERRITOIRES CONCERNÉES
L'ensemble des communes du Cap Corse.

ACTEURS CONCERNÉS
Les communes, agriculteurs, propriétaires, restaurateurs, hôteliers, points de vente du Cap, la Communauté de Communes du Cap Corse.

PARTENAIRES À MOBILISER
Chambre d'Agriculture de Bastia et de la Haute Corse / ODARC / ICALPE

Communiquer autour du potentiel agricole

Au-delà de la mise en place d'outils d'aide à l'installation et à la pérennisation des exploitations tels que les circuits courts, il est essentiel d'enrayer le fatalisme de la déprise agricole, en réalisant des campagnes de communication, auprès des élus, du grand public, auprès des jeunes publics, etc.

UN POTENTIEL AGRICOLE BIEN RÉEL

En 1772, le Cap Corse compte 3040 cultivateurs. Au XIXème siècle, le Cap Corse est un "grand jardin odorant", qui non seulement se suffit à lui-même mais exporte la majorité de sa production. Aujourd'hui, cédrat, vigne, olivier, châtaigne, oignon, maraîchage..., mais également ovins, bovins et caprins... sont toujours présents bien que de façon très limitée.
La résignation de la déprise agricole qui a touché, depuis le XXème siècle, toutes les régions de france n'est pas une fatalité. La richesse passée de l'agriculture, la préservation des terroirs, le maintien de certaines exploitations, l'attrait touristique et notamment le tourisme vert, constituent des fondements précieux qui devraient permettre le redémarrage de l'agriculture dans le Cap Corse.
La Chambre d' Agriculture de Bastia et de la Haute Corse qualifie elle-même le terroir du Cap comme un terroir à "fort potentiel agricole". L'inventaire des produits, l'histoire de l'agriculture, les paysages associés, les avenirs possibles peuvent faire l'objet de campagnes de communication auprès des élus et des habitants. Les principes d'actions ci-après pourront permettre de constituer un discours à diffuser, par chacun des acteurs actuellement impliqués et à venir.

LES VOLONTÉS AFFIRMÉES

Il existe des volontés de développement agricole à de nombreux niveaux :
- Les exploitants eux-mêmes
- Certains propriétaires
- Les communes (citons Olcani et Sisco, d'autres bien sûr sont concernées)
- La Chambre d'Agriculture
- La CTC au travers du PADDUC
- Des volontés plus larges de développement durable dans lequelles les productions locales et durables, les circuits courts, etc. sont encouragés.

DES EXPÉRIENCES RÉUSSIES

Initiative communale :
La commune de Sisco a su tirer partie d'une partie de son foncier agricole en exploitant l'oignon de Sisco, aujourd'hui reconnu et apprécié comme une spécialité du Cap Corse.

Initiative privée :
"Les Cédrats du Cap Corse" (photo ci-dessous) une remise en culture "fructifiante" du domaine familial qui date de 2008.

Initiative associative :
L'association Cap Vert pour la conservation et la valorisation du patrimoine végétal cultivé du Cap Corse, n'a certes pas pour but principal la production vivrière, mais elle est une vitrine pour l'agriculture traditionnelle du Cap.

Culture du cédrat

Communiquer auprès des commerçants et hôteliers

Organiser un circuit court auprès des commerçants et des hôteliers passe par l'information de ceux-ci, et par l'organisation de la distribution.
Auprès des restaurateurs, il en est de même, mais l'organisation devra être plus stricte et développée, notamment dans la fourniture de produits frais.

Diffusion des informations : Bien que le Cap reste "à taille humaine", et que tout le monde "se connaît", on s'aperçoit que finalement, peu de commerces, notamment dans les marines, diffusent les produits locaux transformés.
La première étape à l'établissement de ce circuit sera d'informer et démarcher les professionnels, et de mettre en place un système d'information (pour les nouveautés, les nouveaux arrivants producteurs, les promotions, etc.).
La dématérialisation est un outil vivant, un site répertoire accompagné d'une "newsletter" spécifique aux professionnels peut établir une interface conviviale entre les producteurs et les commerçants.
Cette interface pourrait être initiée par la communauté de communes.

Organisation des moyens de distribution : Dans le même esprit que le réseau d'information, la mutualisation des moyens pour l'acheminement des produits pourrait être réalisée, notamment en ce qui concerne les produits frais dont la viande. L'achat d'un véhicule frigorifique et sa gestion pourrait être communautaire et à charge de l'ensemble des habitants du Cap ?

Communiquer auprès des touristes : création d'un guide rural

La route des sens authentiques a le grand mérite d'être très précise et de s'adresser tout à la fois au grand public et aux professionnels. Elle recense des producteurs sur toute la Corse, de façon non exhaustive, par type de production. Il serait intéressant de produire une focale de cet ordre, particulière au Cap Corse.

Il s'agirait ici de centraliser sur un site internet, peut-être, et sur un guide, certainement, l'authenticité gustative du Cap Corse, avec pour cible affichée le grand public, local et touristique. Un circuit touristique pourrait également être établi.

Nous pouvons citer l'expérience du syndicat mixte de la montagne du Haut Languedoc, qui a édité un guide très complet sur les producteurs locaux, l'agriculture du terroir, et qui recense les lieux de vente : sur place, les commerces, les marchés. Ce guide explique les richesses gustatives de la région, ses spécificités, son histoire et présente chaque producteur de façon personnelle, en précisant si le producteur accueille les touristes et où l'on peut trouver ses produits, sans oublier quelques recettes locales ...

Favoriser le développement de l'agritourisme

Une formule de plus en plus appréciée des touristes, entre écotourisme et tourisme gustatif, l'accueil à la ferme, en chambre ou table d'hôtes pourrait être développé dans le Cap Corse, mais également, des propositions d'activités alternatives à la ferme ou en parallèle de celle-ci.

Développer les synergies et mettre en place des filières locales

Le territoire du Cap n'est pas propice au développement industriel, qu'il soit de production, touristique ou agricole. La qualité du paysage résultera de l'adaptation au territoire et de l'équilibre de son occupation. Cette qualité émane du territoire et résulte en grande partie de la façon dont les hommes qui l'occupent y vivent, le façonnent, l'entretiennent. Le tourisme qui semble être aujourd'hui la première ressource économique ne peut être la finalité du système. Certes la qualité des paysages est fondamentale et en est sa vitrine, mais celle-ci sauf à être abandonée ne peut se maintenir sans être tenue, et entretenue. L'agriculture qui jardine le paysage est pour le Cap l'illustration de l'échelle d'exploitation de ce terrtoire par le monde rural. Il est encore possible de voir des traces aujourd'hui d'une présence qui a été plus forte par le passé. Il est important pour ce territoire que l'histoire se perpétue, que l'on puisse encore voir une agriculture dynamique, qui exprime la richesse, la spécificité de ce terroir. Plutôt que d'un fatalisme, l'agriculture a besoin d'une synergie avec de vraies ambitions à l'échelle du Cap. Une grande partie de la qualité des paysages du Cap Corse sera le résultat d'une volonté politique autour d'une synergie des possibles en agriculture et de la maîtrise d'une filière locale qui devra se mettre en place :
Inciter au développement > Maîtriser le foncier > Produire local > Développer la filière de distribution > Communiquer

PORT DE MACINAGGIO, CARTE CASSINI

OUTIL DE PROMOTION DES PRODUITS AGRICOLES

- www.gustidicorsica.com (guide ODARC)

AUTRES ACTIONS DE LA CHARTE

Fiche Action 2.4.3 Favoriser une agriculture à forte valeur ajoutée ou de niche
Fiche Action 2.5.2 Diffuser et Communiquer autour de l'agriculture dans le Cap Corse

Une mission menée de mars 2014 à décembre 2015 par Terre en vue, collectif des paysagistes / Stéphane Baumeige, architecte du patrimoine / Ateliers Dynamiques Urbaines, urbanistes / l'ADÉUS, sociologues /Studio madehok, agence de communication

Maître d'ouvrage COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CAP CORSE

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage escoffier

Financée par UNION EUROPÉENNE La Charte paysagère et architecturale du Cap Corse est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Corse avec le Fonds européen de développement régional.